

Compte-rendu du conseil municipal

16 janvier 2013

Date de la convocation	le 11 janvier 2013
Présents	MM. Bosment, Tirard-Collet, Cozzi, Guely, Roybon, Blanc, Decard, Fornoni, Junet, Pavan, Sasso, M ^{mes} Charvet-Tasset, Lesage, Marcinkowski et Roels
Excusés	M ^{mes} Reynaud-Dulaurier, Hirrien et Tomai
Secrétaire de séance	M. Junet

Approbation du dernier PV

Le procès verbal du conseil municipal du 12 décembre est à approuver.

Délibérations

1) Décision modificative n°2 du budget 2012 lotissement des Brosses

Une décision modificative est nécessaire pour permettre de prendre en compte les opérations d'ordre sur le budget 2012 du lotissement des Brosses.

Opérations à intégrer

	Mandats (dépenses)		Titres (recettes)	
	compte	montant	compte	montant
Intégration des frais financiers	608-043	7 226.14 €	796-043	7 226.14 €
Constatation des 8 lots achevés	3555-040	401 344.74 €	71355-042	401 344.74 €
Sortie des 7 lots vendus	71355-042	351 176.49 €	3555-040	351 176.49 €
Annulation du stock final	3555-040	351 176.49 €	71355-042	351 176.49 €

Nomenclature

Compte	Intitulé
608-043	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement
796-043	Transfert de charges financières
3555-040	Stocks de terrains aménagés
71355-042	Variation des stocks de terrains aménagés

Comparatif réalisé/budgété

	Compte	Crédits votés	Réalisé	Disponible	Besoin	Manque
ID*	3555-040	445 369.68 €		445 369.68 €	752 521.23 €	-81 151.55 €
	3351-040	445 369.68 €	219 369.68 €	226 000.00 €		
IR*	3355-040	445 369.68 €		445 369.68 €	351 176.49 €	372 549.24 €
	3555-040	278 356.05 €		278 356.05 €		
FD*	7133-042	445 369.68 €		445 369.68 €	351 176.49 €	372 549.24 €
	71355-042	278 356.05 €		278 356.05 €		
FR*	7133-042	445 369.68 €	219 369.68 €	226 000.00 €	752 521.23 €	-81 151.55 €
	71355-042	445 369.68 €		445 369.68 €		

* I : investissement, F: fonctionnement, D : dépenses, R : recettes

Décision modificative

	Dépenses		Recettes	
	compte	montant	compte	montant
Investissement	3555-040	+ 81 151.55 €	3555-040	+ 81 151.55 €
Fonctionnement	71355-042	+ 81 151.55 €	71355-042	+ 81 151.55 €

Le Conseil municipal a jusqu'au 20 janvier 2013 pour prendre cette décision modificative au budget 2012 et jusqu'au 25 janvier 2013 pour la transmettre au contrôle de légalité.

Le Conseil municipal est appelé à délibérer.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la décision modificative n°2 pour l'exercice 2012 du Lotissement des Brosses.

Informations

1) Plan local d'urbanisme (PLU)

Une deuxième réunion de bouclage de la commission PLU a eu lieu le 14 janvier avec la DDT, (M. Jeannin) et le bureau d'études, (M. Prioux). Elle a eu pour objet de finaliser les éléments de base du rapport de présentation et surtout les OAP (Opérations d'aménagement programmé). Elle a permis de déboucher sur un consensus par rapport à nos objectifs et d'arriver à un document définitif.

Une troisième réunion est programmée en février avec les mêmes interlocuteurs pour faire un travail identique sur le règlement.

Parallèlement, le RTM (M. Robert) a avancé le travail avec ERGH (M. Bally) et a programmé une réunion avec lui jeudi 24 janvier. Les objectifs sont : la carte des aléas, son intégration dans le PLU, le schéma des eaux pluviales.

Compte-tenu de ces éléments, la réunion d'arrêt du PLU en conseil municipal pourrait avoir lieu le 13 mars prochain. Après les 3 mois consacrés à l'examen par les personnes publiques associées, l'enquête publique commencerait entre le 15 et le 20 juin 2013. Si tout va bien, le PLU serait applicable dès septembre.

Le PLU devrait être intercommunal à partir de 2016. Ce sont les derniers PLU communaux.

2) Point sur le haut débit

La commune de Vourey ne se raccordera finalement pas à la fibre optique du Pays Voironnais, dans le cadre de sa délégation de service public. En effet, l'électrification de la ligne SNCF pourrait compromettre le fonctionnement de la téléphonie « classique ». Donc France Télécom va devoir tirer une fibre optique depuis Tullins pour assurer ce service de base et donc en même temps fournir le haut débit.

J'ai eu une première rencontre avec les responsables France Télécom Sud Est le 10 janvier dernier. Ils feront visiblement tout le nécessaire pour éviter de nouveaux retards auxquels nous pourrions donner un retentissement médiatique. Ils affirment que nous représentons pour eux une priorité absolue.

Ces nouvelles données impliquent la mise en place d'un nouveau central téléphonique « NRA » comme à Tullins ou à Voiron avec la construction d'un local

d'environ 20 m2. Après réflexion d'un groupe d'élus, l'emplacement proposé se situe derrière le jeu de boules.

Le délai de mise en place de ce service est toujours fin du premier semestre sauf si des blocages proviennent des autres opérateurs cette fois (Free, SFR ou Bouygues). La livraison serait alors reportée à fin 2013.

3) Travaux sur l'Olon et problèmes hydrauliques

Une réunion jeudi dernier a permis de faire le point sur les problèmes hydrauliques et des modifications à apporter au gué. Aucune intervention n'est possible pendant la période de frai et avec un niveau d'eau élevé. Est également évoqué le problème de la prise d'eau de la scierie. Entre les modifications du gué, les enrochements qui ont bougé et la grille trop fine, l'eau n'alimente plus suffisamment la scie. Le bureau municipal et le Siho ont pris l'engagement du fonctionnement de la scierie. Il y a donc obligation de résultat. En revanche, le piège à embâcles fonctionne. Le souci est que les communes amont n'entretiennent pas les berges du ruisseau. Il faut attendre que le niveau du ruisseau baisse pour nettoyer.

Toutes les remarques des riverains sur la 2^{ème} tranche du chantier en amont du dalot ont été transmises au bureau d'études ERGH. Nous attendons sa synthèse.

Par ailleurs ERGH a rendu son bilan sur les apports des coteaux au nord en amont de la route du Sabot et les aménagements à prévoir sur le secteur du Bourgeat, y compris le réaménagement au droit de la serve existante et en aval.

4) Commissions

La commission travaux se réunit lundi 21 janvier à 17h30.

La commission urbanisme pour la première fois depuis que M.Roybon y est élu n'avait pas de dossier à traiter et ne s'est pas réunie.

La commission affaires scolaires devrait se réunir autour de la question de la réforme des rythmes scolaires. A noter que le Conseil d'école est avancé au 12 février.

La prochaine réunion de la commission finances est fixée au 29 janvier à 18h30.

La commission internet s'est réunie pour la 6^e et dernière étape de la conception du site le 8 janvier. Les 2 propositions de la commission, le cahier des charges et la liste des prestataires web à consulter, sont validées par le Conseil municipal.

Calendrier

16/01/2013	Validation par le Conseil municipal du cahier des charges et de la liste des prestataires web à consulter
17/01/2013	Consultation de prestataires web
01/02/2013	Date limite de candidature
05/02/2013	Etude des offres par la commission internet
13/02/2013	Validation par le Conseil municipal du choix du prestataire retenu
14/02/2013	Démarrage de la conception
13/03/2013	Validation par le Conseil municipal de la conception graphique
14/03/2013	Démarrage de l'intégration technique
08/04/2013	Recettage
15/04/2013	Mise en ligne du site internet

Prestataires à consulter :

- Probesys (Fontaine) : développeur du site de Tullins
- Mandibul (Annonay) : finaliste pour le site de Tullins

- Smile (antenne à Grenoble) : agence web n°1 en France
- Extra (Lyon) : agence de communication qui travaille avec Marianne Schricke, designer graphique freelance qui a créé bénévolement la charte graphique du Vivre à Vourey

5) Fonctionnement du Pays Voironnais :

M. Roybon fait le point sur le dernier conseil communautaire.

La CFE, la contribution foncière des entreprises touche 1500 entreprises dans le Pays Voironnais. Suite à une forte contestation et la proposition d'une CFE forfaitaire par Ministère des finances, le vote des modalités par le conseil communautaire a été annulé. Une nouvelle proposition plus équitable est attendue.

Autre point abordé, la mutualisation des moyens entre le Pays Voironnais et la Ville de Voiron, semble s'intensifier. Le poste de directeur des services techniques devrait être commun aux deux collectivités.

Au prochain mandat, avec les nouvelles lois, Vourey n'aura sans doute plus qu'un conseiller communautaire.

Suite à la commission développement économique, M. Tirard-Collet indique la création d'Initiative CAPV issue de PVI, Pays Voironnais Initiatives, une association très intéressante pour les porteurs de projet en matière d'aide à la création et reprise d'entreprises sur le territoire.

6) Divers

Bureaux de vote : on atteint tout juste le seuil de 1300 électeurs, seuil à partir duquel la commune devrait ouvrir un second bureau de vote.

Points sur le personnel :

Tous les agents municipaux ont choisi d'adhérer au contrat de prévoyance.

Arnaud Fauroux a souhaité arrêter son apprentissage. Il ne fait plus partie du personnel depuis le 9 janvier 2013.

Téléphonie : la commune va transférer ses contrats de téléphonie de Orange à Orange Business Pro. Cela devrait lui faire économiser 130 € par mois malgré l'ajout de deux portables et d'un pack internet au FLPA. Cela lui permettra aussi de maîtriser son budget téléphonie (forfaits), et de simplifier la gestion (facture unique pour toutes les lignes).

Le conseil municipal s'est achevé à 20h15.

Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 13 février 2013.